

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 15 FEVRIER 2024

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 58

Pouvoirs : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 7 février 2024.

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent			LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGE	GALLET	Jean-Louis		Absent		DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente			D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne	Présente			BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige	Présente			DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier		Absent		GORAK	Jacky	
CORDEY	BISSON	Roger	Présent			BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent		DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard	Présent			DELAUNEY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel		Absent		MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent			ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier	Présent			CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent					
FALAISE	LE BRET	Jacques			Pouvoir à Gwenaëlle PERCHERON			
FALAISE	LE VAGUERESE-MARIE	Cécile			Pouvoir à Fabrice GRACIA			
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent					
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle	Présente					
FALAISE	DAGORN	Grégoire	Présent					
FALAISE	CANONNE	Magali			Pouvoir à Sandrine PETIT			
FALAISE	LEBAILLY	Bénédictte			Pouvoir à Thérèse LEBLOND			
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc			Pouvoir à Philippe DROUET			
FALAISE	PETT	Sandrine	Présente					
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonia			Pouvoir à Grégoire DAGORN			
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente					
FALAISE	BOULIER	Bruno			Pouvoir à Hervé MAUNOURY			
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent					
FALAISE	DEWAELE	Clara	Présente					
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc		Absent				
FALAISE	MARTIN	Béatrice	Présente					
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie		Absente				
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno		Absent		MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric	Présent			QUIN	Michel	
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente			GUILLOT	Laurent	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente			PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		Absent		LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie		Absente		SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert		Absent		CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent			CARUHEL	Jérôme	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	Présent			ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques	Présent			LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien				KIPRE	Théodore	Présent
LES MOUTIERS EN AUGE	POURRIT	Alain	Présent			SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian	Présent			GABRIEL	Odie	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony	Présent			SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain	Présent			CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COUBOEU	BACHELEY	Christian			Pouvoir à Sébastien BINET	MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René	Présent			DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGE	ORIOU	Michaël		Absent		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			DELAROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent			SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard	Présent			SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine				ANQUETIL	Maryline	Présente
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent			GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente					
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent					
POTIGNY	KEPA	Gérard			Pouvoir à Dominique BENOIT			
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne			Pouvoir à Jean Philippe MESNIL			
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie	Présent					
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige		Absente				
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente			HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis	Présent			PIERRE	Poscol	
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente			BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge		Absent		LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre		Absent		BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent			DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOULANGY	POUPARD	Philippe				GASNIER	Elisabeth	Présente
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe	Présent			LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette	Présente			CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Éric	Présent					
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Danief	Présent			SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent			PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNAT'S	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent			BENOIST	Rémi	
VILLER LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck	Présent			LEFEVRE	Poscol	

TOURISME - FESTIVAL LES EXTRAVERTIES 2024 - CONVENTION AVEC FLERS AGGLO

Depuis 2017, la Communauté de Communes du Pays de Falaise organise le festival "Les ExtraVerties" dont l'objectif est de valoriser les loisirs de pleine nature en Suisse Normande en s'appuyant principalement sur l'offre structurée autour de la commune et de la base de plein air de Pont-d'Ouilly et sur le site naturel de la Roche d'Oëtre. Ainsi, sur trois jours de manifestations organisées (depuis 2018), une journée se déroule à la Roche d'Oëtre et deux jours à Pont-d'Ouilly.

Face au succès rencontré lors des précédentes éditions, il a été décidé de poursuivre l'organisation de ce festival avec des moyens accrus et en associant la Ville de Flers et la Communauté d'Agglomération de Flers en qualité de coorganisateur pour les 3 prochaines éditions du Festival les Extraverties. Ainsi la Communauté d'Agglomération de Flers Agglo s'engage à accroître les moyens matériels, humains et financiers dans l'organisation du Festival les Extraverties et la ville de Flers met à disposition des équipements et du matériel. La CA de Flers participait à hauteur de 8 000 €, la co-organisation permettra un financement de 23 000 € pour les 3 prochaines années

Une convention fixant les engagements réciproques est donc proposée.

Le Conseil communautaire

- Vu la délibération n°24 /2017 du 23 février 2017 déclarant d'intérêt communautaire la manifestation Café show devenue les Extraverties ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 1^{er} février 2024 ;
- Considérant que la Ville de Flers et la Communauté d'Agglomération de Flers s'associent désormais en qualité de coorganisateur pour les trois prochaines éditions du Festival les Extraverties ;
- Considérant dès lors qu'une convention fixant les engagements réciproques est nécessaire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : ∅	Suffrages exprimés : 68
	Pour : 68
	Contre : ∅

- **APPROUVE** la convention de partenariat pour la réalisation de la manifestation "Festival les ExtraVerties" avec la Communauté d'Agglomération de Flers Agglo et la ville de Flers ;
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention au nom de la communauté de Communes du pays de Falaise ainsi que tout document utile relatif à ce dossier ;
- **S'ENGAGE** :
 - ✓ à engager la dépense correspondante au budget principal 2024 ;
 - ✓ à affecter la recette correspondante au budget principal de l'exercice au cours duquel elle sera constatée.

Certifiée exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le : 16 FEV. 2024

Et de la publication électronique le : 19 FEV. 2024

Le Président
Jean-Philippe MESNIL

